Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 17 (1929)

Heft: 4

Rubrik: Procès-verbal de l'assemblée générale de la société d'histoire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

du 7 mars 1929, à l'Hôtel Suisse, à Fribourg.

En l'absence de MM. Castella, président, et P. de Zurich, vice-président, M. Henri Næf préside l'assemblée.

Une trentaine de membres sont présents.

- 1. Le procès-verbal de la réunion du 31 janvier 1928 est approuvé sans observations.
- 2. Il est donné lecture du rapport du président pour l'année 1928. Il a la teneur suivante:

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'année 1928.

Voici, pour commencer, l'état de nos membres:

En 1927

En 1928

7 membres honoraires,

8 membres honoraires,

3 membres externes,

2 membres externes,

426 membres actifs,

406 membres actifs,

soit une augmentation de 1 membre honoraire,

une diminution de 1 membre externe et de 20 membres actifs,

12 nouveaux membres actifs ont été reçus en 1928.

Nous avons eu à déplorer 7 décès: M. l'abbé Henri Marion, ancien curé de Neuchâtel, décédé à Neuchâtel, le 23 mars 1928. Entré dans la société le 6 juillet 1899 (Etrennes fribourgeoises 1929). M. le Chanoine Jules Conus, curé de St-Pierre, décédé le 11 novembre 1928. Le vénéré défunt avait été recu dans notre société le 10 juin 1897. Il assistait régulièrement à nos séances et portait un vif intérêt à l'histoire: on sait qu'il a fait don d'une collection de monnaies au Musée cantonal. Nous gardons tous un souvenir ému de ce prêtre au cœur d'or, aussi modeste que bienfaisant, qui venait chercher dans nos séances quelques heures de délassement aux fatigues du lourd ministère qui finit par épuiser ses forces. M. Hippolyte de Weck, banquier, décédé le 14 janvier 1929. Reçu le 19 décembre 1901 (La Liberté, 15 janvier 1929). Mme la baronne de Graffenried-Villars, décédée à Thoune en 1928. Reçue comme ancienne abonnée aux Annales en 1927. (La Liberté, 23 novembre 1928.) M. l'abbé Louis Dousse, curé d'Arconciel, décédé le 21 janvier 1929. Reçu comme ancien abonné aux Annales, en

1927. M. le chanoine Bosson, directeur au Séminaire. Décédé le 11 février 1929. Reçu comme ancien abonné aux *Annales* en 1927.) (*La Liberté* du 12 février 1929.)

Nous avons encore à regretter quelques démissions et départs:

Mouvement des « Annales ».

Tirage	600	exemplaires
Abonnements payés	413	»
Abonnements gratuits	9	*
Service de la presse	12	» ·
Echanges suisses	33	*
Echange étrangers	45	>>
Honoraires (gratuits)	8	»

Total 520 exemplaires (en 1927 550)

Séances et communications.

La Société a tenu 5 séances dans lesquelles on a lu les travaux suivants de MM.

Aebischer: Sur les martherays fribourgeois, IIme partie;

- Survivance de divinités païennes dans les noms de lieux fribourgeois ;
- » Comment on se protège de la foudre et de la grêle dans les campagnes fribourgeoises.

PEISSARD: Glozel

Næf:

Anciens drapeaux conservés en Gruyère (XV^{me} et XVIII^{me} siècles).

Castella: Aperçu historique sur Surpierre.

La réunion d'été à Surpierre a été très fréquentée. Favorisée par un temps splendide, elle a bien réussi. Les réceptions au château de Surpierre, par M. le curé Charrière au nom des châtelains absents, MM. Delpech — et à Payerne, par nos amis vaudois, après la visite de l'Abbatiale sous la savante direction de MM. Bosset et Burmeister, ont laissé le meilleur souvenir à tous les participants. Nous avons décerné, ce jour-là, un diplôme de membre d'honneur à M. le Dr Dübi, président de la Société bernoise d'histoire, qui nous tient fidèle compagnie depuis 40 ans.

Le comité a été réélu le 22 mars 1928, pour une nouvelle période de trois ans. M. le professeur, Dr J. Jordan, ayant décliné une réélection, M. Bernard de Vevey avocat a été appelé à lui succéder comme secrétaire.

La Société s'est fait représenter aux réunions de la Société d'histoire de la Suisse romande et de la Société vaudoise d'histoire.

Nous avons décidé de préparer une enquête sur les *Traditions* populaires fribourgeoises. M. le professeur D^r Aebischer, qui s'est spécialisé dans l'étude du folklore, a bien voulu se charger de la

rédaction du questionnaire, qui sera soumis à la société à la séance prochaine (mois d'avril) et qui sera envoyé aux membres du clergé, du corps enseignant et à d'autres personnes encore.

Il est du devoir du président, exprimant le sentiment du comité, de lancer un appel en faveur du recrutement de nouveaux membres. Vous venez de voir, à la lecture des chiffres, que nos effectifs décroissent par suite du décès ou du départ d'un certain nombre de nos collègues.

Il est donc absolument nécessaire que nous fassions de nouvelles recrues: si seulement un de nos membres sur dix recrutait chacun un nouveau membre, la société s'accroîtrait de quarante personnes par an. La diminution de nos effectifs préoccupe sérieusement le comité, qui fera tous ses efforts pour la combattre. Mais le comité seul ne peut rien, s'il n'est pas secondé par la société tout entière. Nous vous prions instamment, Mesdames et Messieurs, de ne pas lui ménager votre concours précieux auquel on ne fait jamais appel en vain.

Votre président, qui s'excuse de ne pas être avec vous aujourd'hui, vous présente ses remerciements bien sincères pour la bonne grâce que vous mettez tous à l'aider dans sa tâche. Il sera, quand à lui, toujours prêt à vous faire service.

Ce rapport est adopté sans observations.

- 3. Sont reçus membres de la société: M. Léo de Graffenried et M¹¹e Marie-Thérèse Daniels, à Fribourg, MM. Pierre Gaudard, préfet, Robert Rime, Louis Maillard, Alphonse Glasson et Fernand Ruffieux secrétaire de préfecture, tous à Bulle; M^{me} Marcel de Weck à Villars-sur-Marly.
- 4. Le Comité propose de décerner le titre et le diplôme de membre d'honneur à MM. Alfred Weitzel et Romain de Schaller.

Ils ont, à des titres divers, mais qui ne sont pas sans analogie entre eux, bien mérité des historiens fribourgeois. Et c'est avec raison qu'ils se sont acquis leur reconnaissance.

M. Weitzel, membre actif depuis le 15 novembre 1883, est le meilleur connaisseur de nos estampes et gravures de Fribourg; notre iconographie n'a plus de secrets pour lui et les services, d'autant plus appréciés qu'ils sont plus discrets, qu'il a rendus ne se comptent plus. Notre président, qui a le plaisir de le rencontrer à la Bibliothèque cantonale, en sait quelque chose et il lui est agréable de lui rendre publiquement hommage. C'est, en grande partie, grâce à l'aimable octogénaire qui porte si allègrement ses 87 printemps, que notre musée possède une aussi belle collection de gravures et d'estampes.

M. de Schaller, membre actif depuis le 15 décembre 1887, est, lui aussi, un excellent connaisseur de nos richesses artistiques. Il préside depuis 40 ans la société des Amis des beaux-arts, qui a travaillé avec autant de zèle que d'intelligence à promouvoir le goût du beau, et qui a suscité plus d'une vocation d'artiste. Si nos jeunes maîtres intéressent autant M. de Schaller que les anciens (car il est lui-même un artiste), il n'en comprend pas moins fort bien les rapports qui existent entre l'histoire et les arts. Et c'est bien là une des raisons pour lesquelles les « Amis des beaux arts » et les membres de la Société d'histoire font si bon ménage.

A l'unanimité, MM. Alfred Weitzel et Romain de Schaller reçoivent le titre de membres d'honneur de la Société.

M. Romain de Schaller remercie l'assemblée de la grande surprise qui vient de lui être faite. Il est un ami du vieux Fribourg qui a trouvé son expression dans le « Fribourg artistique » dont il faudrait pouvoir continuer la publication.

5. M. Corpataux présente les comptes de 1928. Les recettes se montent à fr. 4491.15 et les dépenses à fr. 4113.95; le bénéfice net est donc de fr. 377.20. La fortune de la Société est de fr. 3353.85, en augmentation de fr. 329.95 sur l'année 1927.

Les vérificateurs des comptes ayant déclaré que les comptes sont conformes aux pièces justificatives, les comptes de 1928 sont approuvés à l'unanimité, avec remerciements au caissier.

6. M. Corpataux présente le budget 1929. On y prévoit fr. 3786.80 de recettes et fr. 4245 de dépenses, soit un excédent de dépenses de fr. 458.80. Cet excédent provient d'abord de ce que nos contrats d'annonces sont expirés et ne sont pas encore tous renouvelés, et surtout de la diminution du nombre des sociétaires. Il nous faut absolument trouver un minimum de 20 nouveaux membres pour combler le vide causé par les départs et les décès.

Le budget de 1929 est approuvé à l'unanimité.

7. Les fonctions des vérificateurs des comptes étant expirées et M. Tobie de Ræmy déclinant une réélection, sont nommés vérificateurs, à l'unanimité, MM. Alfred Weissenbach et Henri Duruz.

8. A l'unanimité, la cotisation de 1929 est fixée à fr. 7.—. Sur proposition du comité, l'assemblée décide d'organiser la course d'été à La Sarraz et Romainmôtier.

9. A la dernière séance de notre société, le 31 janvier, une discussion approfondie a eu lieu sur la question de savoir si nous voulions accorder «les auspices de la Société d'histoire» au Dictionnaire historique et géographique du canton de Fribourg dont M. Pierre de Zurich entreprend la publication. Le comité, qui aurait pu donner son préavis il y a un mois, avait préféré que l'auteur du projet pût l'exposer lui-même et répondre aux objections que l'on pouvait y faire. Il vous propose d'accorder nos auspices à cette œuvre.

Nos collègues de langue allemande l'ont déjà fait. C'est qu'ils estiment, comme le comité, que le fait de donner ses auspices au « Dictionnaire » n'est qu'un acte de courtoisie envers l'un de nos membres et n'engage en aucune manière la responsabilité financière de la société.

MM. Bovet et Naef font encore quelques remarques sur l'édition de l'ouvrage.

Après cette échange de vues, l'assemblée décide d'accorder les auspices de la Société à la publication de ce dictionnaire.

10a) M. Paul Aebischer lit sa communication sur les usages funéraires à Fribourg, à la fin du XV^{me} siècle et qui sera publiée dans les Etrennes Fribourgeoises ou les Annales fribourgeoises.

M. Naef loue l'habileté de M. Aebischer qui sait tirer une quantité de renseignements de textes ingrats. Cette conférence nous démontre que l'étude du folklore n'est pas inutile puisque nous constatons l'usage des « mantilles » au XV^{me} siècle déjà: mais alors elles étaient portées toute l'année de deuil. En Gruyère, la mantille, soit manteau, fait partie encore maintenant du costume féminin: mais la mantille de couleur ne se rencontre pas.

M. Aebischer ajoute qu'à la campagne, le vêtement du dimanche est noir. Le deuil y était porté plus longtemps qu'à la ville et l'habit de deuil est devenu le vêtement habituel du dimanche.

M. Romain de Schaller dit avoir vu porter dans sa jeunesse les torchères aux enterrements et les mantilles jusqu'à l'office de trentième.

M. Jules Bovet ajoute enfin que les torchères des Bastians à Estavayer sont encore portées aux enterrements des membres de la confrérie.

b) M. Naef donne un bref compte-rendu des principaux ouvrages historiques parus dernièrement soit l'Histoire suisse de MM. Castella et Suter, les Etrennes genevoises 1929, dont l'article de Nabholz résume le problème des origines de la Confédération suisse, qui passionne les historiens et l'opinion suisse depuis 60 ans, et enfin le tome X des Registres du Conseil de Genève, œuvre gigantesque dont ce dernier volume intéresse spécialement Fribourg, en ce qu'il comprend la période du 5 février 1525 au 9 février 1528.

M. Büchi exprime la reconnaissance que nous devons montrer à M. Næf de nous avoir signalé ce dernier ouvrage, qui est une publication monumentale des plus importantes pour Fribourg.

Sur ce, la séance est levée.

Le Secrétaire :

B. DE VEVEY.

Pour le Président : HÉNRI NÆF.